

TFP MONITEUR DE PADEL

Titre reconnu au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Dernière mise à jour le 23 juin 2023

Réf. PADEL-001

TARIF : nous consulter

Durée

240 heures

Public concerné

Tous publics de + 18 ans

Prérequis

Être titulaire du PSC1

Être licencié FFT

Être capable de justifier d'un niveau de jeu équivalent à celui des joueurs et joueuses du premier tiers du classement fédéral

Être âgé(e) de 18 ans minimum

Être capable d'attester de sa capacité physique à enseigner le padel

Positionnement

Autoévaluation, conduite de séance, démonstration, entretien

Effectif par session

6 mini > 16 maxi

Niveau

TFP de niveau 4

Modalité

Formation en présentiel

Lieux

CASA PADEL

103 bis rue Charles Michels 93200 SAINT DENIS

PADEL HORIZON

3 bis rue de Paris 94370 SUCY EN BRIE

Intervenants

Frédéric POMMIER –

DESJEPS / DFMP / TFP moniteur de Padel

Yann AURADOU

DEJEPS / DFMP / TFP moniteur de Padel

Thomas MITJANA

DEJEPS / DFMP / TFP moniteur de Padel

Financement

Plusieurs possibilités de financement selon votre statut (bénévoles, salarié ou demandeur d'emploi).

Offre tarifaire et devis sur demande.

Contact

Benjamin STRAPPE

Coordonnateur TFP IDF

benjamin.strappe@fft.fr

Objectifs

Cette formation vise à obtenir le Titre à Finalité Professionnelle (TFP) de Moniteur de Padel

Le titulaire du TFP mention « Padel » a le titre de « Moniteur de Padel »

Dans le respect des normes de protection des publics et dans la transmission des valeurs éducatives, le moniteur de padel :

- Anime et met en œuvre des actions de développement pour sa structure
- Encadre tout public, en sécurité, en cours collectifs et individuels
- Assure, en sécurité, l'entraînement des compétiteurs du club

Métiers préparés ou emplois visés

Encadrement du padel à tous niveaux, dans toute structure, et auprès de tous les types de public.

Compétences Développées

Concevoir et mettre en œuvre des actions de développement de la pratique du padel dans les clubs.

Concevoir et mettre en œuvre des projets d'encadrement dans le cadre de la pratique du padel en sécurité.

Entraîner des compétiteurs de padel en sécurité.

Programme

UC 1 : Concevoir et Mettre en œuvre des actions de développement (100h)

1. Présentation du padel et des obligations liées à cette discipline auprès des publics institutionnels et privés.
2. Sécurité et protection des personnes et des biens.
3. Mise en conformité des installations et des équipements de padel.
4. Gestion administrative d'une structure enseignant le padel.
5. Conception et mise en œuvre d'actions de développement de la pratique du padel.
6. Attraction, accueil et fidélisation des adhérents de padel au sein du club
7. Animation de la vie sportive et associative propre au padel au sein de la structure.

UC 2 : Encadrement de tout public en sécurité (140h)

1. Sécurité et protection des pratiquants et des biens.
2. Conception d'un projet pédagogique pour tout public dans le cadre de la pratique du padel en sécurité.
3. Mise en œuvre en sécurité d'une séance de padel.
4. Évaluation d'une séance de padel.

UC 3 : Entraînement des compétiteurs de club en sécurité (20h)

1. Sécurité et protection des compétiteurs et des biens.
2. Mise en œuvre du programme d'entraînements pour tout public en compétition de padel.
3. Participation à l'organisation des compétitions de padel au sein d'un club.

Modalités Pédagogiques

Mises en situation, démonstrations, co-constructions, apports théoriques.

Moyens Pédagogiques

Salle de réunion, vidéoprojecteur, caméra, pistes de padel, matériels pédagogiques.

Modalités De Certification

UC 1 : Production d'un document écrit + soutenance orale + entretien

UC 2 : Animation d'une séance collective d'initiation en sécurité + un entretien

UC 3 : Conduite d'une séance d'entraînement individuelle + un entretien

Attribution Finale

TFP moniteur de padel.

Titre reconnu au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)